

**EXTRAIT DU REGISTRE DES**  
**DELIBERATIONS N°: 41**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil dix-sept, le samedi 29 juillet à 18h30, le Conseil municipal de la Commune d'Oulles-en-Oisans, dûment convoqué le lundi 24 juillet 2017, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur Stéphane GIRARD, Maire.

**NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE : 7**

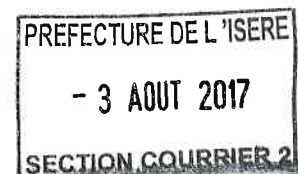
**PRÉSENTS :** 6

Stéphane GIRARD, Clotilde CORRENOZ, Maurice NICOLUSSI, Michel JORCIN, Patrick HUSTACHE  
Marc PARISSET

**ABSENTS :** Edouard BOS

**POUVOIRS :** 0

Mme Clotilde CORRENOZ a été désignée secrétaire de séance.



**OBJET :** projet de construction d'un gîte communal

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal le contexte – notamment réglementaire – du projet de construction d'un gîte communal...

Monsieur le Maire présente au Conseil municipal les propositions des deux architectes consultés, et rappelle que la mission de maîtrise d'œuvre des projets soumis à la loi MOP est une mission complète : l'ensemble des phases du projet devront obligatoirement être menées par l'architecte retenu au stade de l'esquisse (dépôt du permis de construire, conception, suivi, réception des travaux, etc).

...

Compte-tenu des éléments présentés, Monsieur le Maire propose de retenir la proposition de monsieur Yves DESVERCHERE et d'engager la poursuite du projet tout en réévaluant le projet.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité,  
décide...

d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'acte d'engagement avec l'architecte

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme

Le Maire,  
Stéphane GIRARD

